

# Offre de remboursement différé

Nouveau client Livebox Fibre, Livebox Fibre Plus ou Internet Pro Fibre à La Réunion  
**100€ remboursés en cadeaux de bienvenue**

**100€**  
remboursés

Valable pour une première souscription à une offre de la gamme  
**Livebox Fibre ou Internet Pro Fibre**

- du 18/11/2021 au 02/02/2022 inclus avec un engagement de 12 mois

Pour bénéficier de votre remboursement, vous devez :

## Vérifier que vous avez droit à cette demande :

- ✓ Valable à La Réunion, pour toute première souscription d'une offre Livebox Fibre, Livebox Fibre Plus ou Internet Pro Fibre avec engagement 12 mois minimum, entre le 18/11/2021 au 02/02/2022 (hors changement d'offre).
- ✓ Un seul remboursement par abonnement Internet.
- ✓ Offre non cumulable avec d'autres offres de remboursement différé.

## Préparer les pièces justificatives suivantes (copie ou photo) :

- ✓ La partie de votre contrat Orange indiquant :
  - votre numéro de compte Internet
  - le nom de votre offre Internet
  - votre date de souscription comprise entre le 18 novembre 2021 et 02 février 2022 inclus

## Demander votre remboursement directement par internet :

- ✓ Connectez-vous sur <https://formulaire.odr.orange.fr/8127>
- ✓ Renseignez votre numéro de compte internet (présent sur votre facture/contrat Orange) puis vos coordonnées
- ✓ Scannez ou photographiez vos pièces justificatives.

Si vous nous les adressez depuis votre smartphone, sachez que le temps de téléchargement est en fonction du débit de votre connexion internet. Le poids total des pièces jointes ne doit pas dépasser 8Mo.

Attention: **vous avez jusqu'au 02/04/2022 minuit pour nous envoyer par internet** votre formulaire et les pièces justificatives demandées, toute demande reçue par courrier ne sera pas prise en compte.

## Suivre l'avancement de votre dossier :

- ✓ Après l'envoi de votre demande, un accusé de réception vous sera automatiquement envoyé à l'adresse email saisie sur le formulaire
- ✓ Dans un délai de deux semaines environ, vous serez informé par email de la suite donnée à votre dossier
- ✓ **Votre remboursement différé interviendra à partir de votre 2e ou 3e facture après validation de votre demande par Orange.** Toute résiliation ou tout changement d'offre entraîne l'arrêt du remboursement pour la période restante.

